



Détournement d'allocations familiales

Par **amandine29**, le **30/03/2010** à **16:37**

Bonjour,

Suite à une erreur de la CAF, mon ex-concubin a perçu mes allocations de soutien familial (virement sur l'ancien compte joint dont je ne suis plus solidaire). Au lieu de me restituer l'argent, mon ex-concubin a viré la somme sur un de ses compte, et la caf prétend ne plus pouvoir récupérer l'argent!

Que dois-je faire pour récupérer mes allocations?

Merci pour votre réponse.